



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

BOUDA Mohand Ouamar*

Faculté de droit et des sciences politiques, Laboratoire sur l'effectivité de la norme juridique, Université A-mira Bejaia
mohandouamr.bouda@univ-bejaia.dz

Date de reception: 18- 07- 2026

Date d'acceptation: 08- 08- 2026

Date de publication: 22- 09- 2026

Abstract:

This study examines the role of ethics in strengthening academic authority and institutional trust within higher education. Using a comparative approach between Algeria, France, and Canada, it analyzes governance frameworks, research integrity mechanisms, and practices that foster a responsible university. The analysis highlights both the common features and the specific characteristics of each model, demonstrating that ethics is a key driver for enhancing institutional credibility, promoting transparency, and strengthening the trust of all stakeholders.

Keywords: academic authority, scientific integrity, responsible university, transparency, ethics.

Introduction :

L'éthique professionnelle constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur. Les universités sont appelées à garantir non seulement la qualité de la formation et de la recherche scientifique, mais également le respect des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de transparence qui fondent la mission académique. Il me semble que les questions les plus cruciales auxquelles l'éthique contemporaine doit faire face concernent des aspects institutionnels. Il y a une dimension multidimensionnelle dans l'inscription institutionnelle de l'éthique.

Il apparaît que, les quatre énoncés suivants sont tous sincères et ils convergent tous vers le même point fondamental : l'éthicien doit accorder une grande importance à l'analyse institutionnelle dans son travail.

Donc, L'enseignement supérieur connaît, depuis plusieurs décennies, des transformations profondes sous l'effet conjugué de la mondialisation, des mutations



technologiques, de l'économie de la connaissance et de l'évolution des attentes sociétales. Les universités ne sont plus uniquement des lieux de transmission des savoirs ; elles sont désormais appelées à jouer un rôle stratégique dans la production de connaissances, l'innovation, le développement économique et la réponse aux défis sociaux.

Cette évolution s'accompagne d'une diversification des missions universitaires, intégrant la recherche scientifique, la valorisation des résultats de la recherche, la coopération internationale, la formation tout au long de la vie ainsi que le renforcement des liens avec les acteurs socio-économiques.

Parallèlement, la massification de l'accès à l'enseignement supérieur, la numérisation des pratiques pédagogiques, l'internationalisation des formations et l'émergence de nouveaux modes de gouvernance ont profondément modifié le fonctionnement des établissements universitaires.

Dans ce contexte, les exigences de qualité, de transparence, de performance et de responsabilité se sont considérablement renforcées, conduisant les universités à repenser leurs modes de gestion et leurs mécanismes d'évaluation.

Toutefois, ces transformations ne peuvent produire les effets escomptés sans une évolution parallèle des valeurs qui guident l'action universitaire. En effet, au-delà des réformes structurelles et organisationnelles, la réussite de ces mutations repose sur l'instauration d'une culture institutionnelle fondée sur l'éthique, l'intégrité académique, la responsabilité et le respect des principes de bonne gouvernance. Ainsi, les transformations de l'enseignement supérieur ne constituent pas uniquement un processus de modernisation administrative ou pédagogique, mais traduisent une redéfinition plus globale de la mission de l'université dans la société contemporaine, où l'excellence académique doit désormais s'articuler avec les exigences de confiance, de responsabilité et de service de l'intérêt général.

L'intérêt d'une approche comparative dans cette recherche réside dans la possibilité de mettre en perspective trois modèles universitaires évoluant dans des contextes institutionnels, juridiques et socioculturels différents afin d'identifier les facteurs qui favorisent l'émergence d'une université responsable fondée sur l'éthique et la confiance. En confrontant les expériences de l'Algérie, de la France et du Canada, il devient possible d'analyser les différentes conceptions de l'autorité académique, les mécanismes de gouvernance, les dispositifs de transparence, les politiques d'intégrité scientifique ainsi que les pratiques de responsabilisation des acteurs universitaires. Cette comparaison ne vise pas à établir une hiérarchie entre les systèmes, mais à comprendre comment chacun répond aux défis contemporains de l'enseignement supérieur, notamment la crise de confiance envers les institutions, les exigences de qualité, l'autonomie universitaire et la participation des parties prenantes.



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

L'approche comparative permet ainsi de dégager les bonnes pratiques, d'identifier les limites des modèles existants et de mettre en évidence les conditions nécessaires à une transition d'une gouvernance fondée principalement sur l'autorité institutionnelle vers un modèle reposant sur la confiance, la responsabilité et l'éthique. Dans le cas de l'Algérie, cette démarche offre un cadre d'analyse particulièrement pertinent pour évaluer les réformes engagées, en les confrontant aux expériences française et canadienne, reconnues pour leurs dispositifs de gouvernance universitaire et de promotion de l'intégrité académique.

L'objectif est ainsi de proposer des pistes d'amélioration adaptées au contexte algérien, capables de renforcer la légitimité de l'institution universitaire, de restaurer la confiance des usagers et de promouvoir une culture éthique durable au service d'une université moderne, responsable et centrée sur l'intérêt général.

La présente recherche s'inscrit dans une réflexion sur les transformations contemporaines de l'enseignement supérieur, marqué par la mondialisation des savoirs, la transition numérique, l'essor de l'intelligence artificielle, l'internationalisation des universités ainsi que par des exigences croissantes en matière de qualité, d'intégrité scientifique, de transparence et de responsabilité sociale.

Dans ce contexte, la problématique centrale de cette étude consiste à s'interroger sur la capacité des réformes universitaires actuelles à répondre à ces nouveaux défis : **la réforme de l'université peut-elle encore être pensée essentiellement à travers les transformations institutionnelles, organisationnelles et réglementaires, ou doit-elle désormais s'appuyer sur une véritable culture éthique permettant de construire une université responsable fondée sur la confiance, la responsabilité et l'engagement de l'ensemble des acteurs académiques ?**

Pour répondre à cette interrogation, la recherche adopte une méthodologie qualitative fondée sur une approche comparative entre l'Algérie, la France et le Canada. Ce choix méthodologique permet d'analyser les différents modèles de gouvernance universitaire, les dispositifs de promotion de l'éthique et de l'intégrité scientifique, les mécanismes de responsabilisation des établissements ainsi que les pratiques visant à renforcer la confiance entre les institutions universitaires, les enseignants, les étudiants et la société. L'étude s'appuie sur une analyse documentaire approfondie des textes législatifs, des politiques publiques, des chartes éthiques, des référentiels de qualité, des rapports institutionnels et de la littérature scientifique afin d'identifier les convergences, les divergences et les facteurs explicatifs propres à chaque contexte national.

Cette démarche comparative vise non seulement à enrichir la compréhension des mutations actuelles de l'université, mais également à dégager des



enseignements susceptibles d'éclairer les réformes de l'enseignement supérieur en Algérie, en proposant un modèle de gouvernance où l'autorité académique qui se conjugue avec une culture de l'éthique, de la confiance et de la responsabilité au service d'une université performante, crédible et pleinement engagée dans le développement de la société.

LA PREMIER PARTIE : L'université de l'autorité académique à la confiance

Face aux exigences croissantes de transparence et de responsabilité dans l'enseignement supérieur, l'éthique universitaire s'impose comme un fondement essentiel de la gouvernance académique. Elle repose sur le respect des obligations déontologiques des enseignants-chercheurs, la promotion de l'intégrité scientifique, la mise en œuvre de politiques éthiques et de codes de conduite, ainsi que sur des dispositifs d'assurance qualité (**Chapitre 1**). Cette étude compare les approches adoptées en Algérie, en France et au Canada afin d'identifier les bonnes pratiques et les fondements de la gouvernance responsable qui contribuent à renforcer la confiance et la responsabilité des universités (**chapitre 2**).

CHAPITRE 1 : L'éthique universitaire : principes, mécanismes et assurance qualité

Dans cette perspective, le législateur algérien a adopté, en 2023, une nouvelle Charte d'éthique et de déontologie de la profession universitaire, destinée à remplacer celle de 2021 et de 2010. Cette charte s'inscrit dans un contexte marqué par les réformes de l'enseignement supérieur ainsi que par les principes consacrés par la révision constitutionnelle de 2020, notamment ceux relatifs à la liberté académique, à la recherche scientifique et à la bonne gouvernance des institutions universitaires.

L'université a fait face à une évolution significative de ses missions en raison des changements économiques, sociaux, technologiques et scientifiques. Longtemps centrée sur la transmission des savoirs et la production des connaissances, l'institution universitaire est désormais appelée à jouer un rôle plus large dans le développement de la société. Elle contribue à la formation de citoyens responsables, au soutien de l'innovation, au transfert des connaissances vers les milieux socio-économiques et à la recherche de solutions aux grands défis contemporains.

I. Les obligations déontologiques des enseignants-chercheurs

Les obligations déontologiques des enseignants-chercheurs ont pour objectif de garantir l'intégrité, la crédibilité et la qualité des missions d'enseignement, de recherche et de service à la société. Elles visent à assurer le respect des principes



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

d'honnêteté, d'impartialité, d'équité, de responsabilité et de respect des étudiants, des collègues et de l'institution universitaire. En encadrant les comportements professionnels, ces obligations contribuent à préserver la confiance du public envers l'enseignement supérieur, à promouvoir une recherche scientifique rigoureuse et à protéger les valeurs fondamentales de l'éthique académique.

En France, les enseignants-chercheurs sont soumis à un ensemble d'obligations déontologiques destinées à garantir l'exercice impartial, intègre et responsable de leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Ces obligations reposent sur des principes tels que la probité, la neutralité, l'impartialité, la dignité, le respect des libertés académiques et la prévention des conflits d'intérêts. Elles visent à assurer la confiance de la société envers l'institution universitaire tout en protégeant l'indépendance intellectuelle des enseignants-chercheurs. L'évolution des pratiques scientifiques et l'utilisation croissante des technologies numériques, notamment de l'intelligence artificielle, renforcent aujourd'hui l'importance du respect de ces exigences déontologiques¹.

Au Canada, l'éthique universitaire repose sur un cadre institutionnel structuré, fondé sur les politiques d'intégrité scientifique, les codes de conduite et les mécanismes d'assurance qualité. Les universités appliquent les principes énoncés dans la Politique des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche, tandis que des référents en intégrité ou des bureaux d'éthique accompagnent les enseignants-chercheurs dans le respect des normes déontologiques. Cette gouvernance favorise la transparence, la prévention des inconduites scientifiques et le renforcement de la confiance envers les établissements d'enseignement supérieur².

En Algérie, l'éthique universitaire connaît une évolution progressive à travers le renforcement du cadre juridique régissant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Les enseignants-chercheurs sont soumis à des obligations déontologiques définies par les textes réglementaires, tandis que les établissements développent progressivement des dispositifs relatifs à l'intégrité scientifique, aux chartes éthiques et à l'assurance qualité. Bien que ces mécanismes demeurent en phase de consolidation, ils traduisent une volonté institutionnelle d'améliorer la gouvernance universitaire, de promouvoir une culture de responsabilité et d'assurer la qualité des formations et de la recherche.

L'analyse comparative des expériences française, canadienne et algérienne met ainsi en évidence une convergence autour de valeurs communes telles que l'intégrité scientifique, la probité, la responsabilité, l'impartialité et le respect de la liberté académique. Toutefois, ces systèmes se distinguent par leurs modalités de



mise en œuvre. La France privilégie un encadrement juridique fortement institutionnalisé, articulé autour du statut des enseignants-chercheurs et des principes de la fonction publique. Le Canada adopte une approche fondée sur la gouvernance universitaire, l'autorégulation institutionnelle et la diffusion d'une culture de l'éthique. L'Algérie, quant à elle, poursuit un processus de consolidation de son dispositif déontologique à travers le renforcement progressif des mécanismes d'intégrité scientifique, d'assurance qualité et de gouvernance universitaire. Cette comparaison démontre que l'effectivité des obligations déontologiques ne dépend pas uniquement de l'existence de normes juridiques, mais également de la capacité des institutions à développer des mécanismes de prévention, d'accompagnement, de contrôle et d'évaluation favorisant l'appropriation des principes éthiques par l'ensemble de la communauté universitaire. Ainsi, dans un contexte marqué par l'internationalisation de l'enseignement supérieur, la transformation numérique et l'émergence de nouveaux enjeux scientifiques, les obligations déontologiques apparaissent comme un levier stratégique de qualité, de responsabilité et de compétitivité des universités.

II. L'intégrité scientifique & L'intégrité en recherche

L'intégrité scientifique constitue un principe fondamental de la recherche française. Elle repose sur le respect des règles d'honnêteté, de transparence, de rigueur méthodologique, de traçabilité des données et de responsabilité dans la conduite des travaux scientifiques³. Elle implique également la prévention des pratiques contraires à l'éthique, telles que le plagiat, la falsification ou la fabrication des résultats de recherche. L'intégrité scientifique contribue à garantir la fiabilité des connaissances produites et participe au maintien de la crédibilité de la communauté scientifique auprès des citoyens et des partenaires institutionnels.

Au Canada, l'intégrité en recherche constitue un pilier essentiel de la politique scientifique nationale. Elle repose sur des principes de rigueur, d'honnêteté, de transparence, d'équité et de responsabilité dans toutes les étapes de la recherche. Les établissements universitaires mettent en œuvre des mécanismes visant à prévenir les inconduites scientifiques et à promouvoir les bonnes pratiques auprès des chercheurs et des étudiants. Cette approche favorise la production de connaissances fiables et renforce la confiance du public envers les institutions de recherche.



En Algérie L'intégrité scientifique constitue aujourd'hui un fondement essentiel de la recherche universitaire et de la production des connaissances. Elle renvoie à l'ensemble des principes éthiques qui garantissent l'honnêteté intellectuelle, la rigueur méthodologique, la transparence des travaux scientifiques et le respect des normes académiques tout au long du processus de recherche. Elle implique notamment l'interdiction de toute forme de fraude scientifique, telle que le plagiat⁴, la falsification ou la fabrication de données, ainsi que le respect des règles de citation, de propriété intellectuelle et de responsabilité des auteurs.

En Algérie, la promotion de l'intégrité scientifique s'inscrit dans la politique de modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les universités et les établissements de recherche sont progressivement dotés de dispositifs visant à prévenir les manquements à l'éthique scientifique, notamment par l'adoption de chartes d'intégrité, la sensibilisation des chercheurs et des doctorants, ainsi que le recours à des logiciels de détection du plagiat lors de l'évaluation des mémoires, des thèses et des publications. Cette dynamique est également soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui encourage le développement d'une véritable culture de l'intégrité fondée sur la responsabilité, la crédibilité et la confiance. Ainsi, l'intégrité scientifique ne constitue pas uniquement une exigence réglementaire, mais représente un levier indispensable pour renforcer la qualité de la recherche, accroître la visibilité internationale des productions scientifiques algériennes et consolider la confiance de la société envers l'institution universitaire.

L'analyse comparative montre que la France, le Canada et l'Algérie partagent une même conception de l'intégrité scientifique, fondée sur l'honnêteté, la rigueur et la transparence dans la production des connaissances. Toutefois, leurs approches diffèrent quant aux modalités de mise en œuvre. La France privilégie un encadrement juridique et institutionnel, le Canada adopte une gouvernance davantage axée sur la prévention et l'autorégulation des établissements, tandis que l'Algérie poursuit un processus de consolidation de ses mécanismes de promotion de l'intégrité scientifique. Cette comparaison met en évidence que l'efficacité de l'intégrité scientifique dépend moins de l'existence de règles que de leur appropriation par les chercheurs et de l'engagement des institutions à développer une véritable culture éthique. Dans un contexte marqué par l'internationalisation de la recherche et l'essor de l'intelligence artificielle, cette culture apparaît désormais



comme une condition indispensable pour garantir la qualité, la crédibilité et le rayonnement de la recherche scientifique.

III. Assurance qualité

L'assurance qualité occupe une place centrale dans le système canadien d'enseignement supérieur. Elle regroupe l'ensemble des procédures permettant d'évaluer, de contrôler et d'améliorer la qualité des formations, des activités de recherche et des services universitaires. Fondée sur une logique d'amélioration continue, elle s'appuie sur des évaluations internes et externes, des indicateurs de performance ainsi que sur la participation des différentes parties prenantes. Cette démarche vise à garantir l'excellence académique, la satisfaction des étudiants et la reconnaissance des établissements à l'échelle nationale et internationale⁵.

Les sections disciplinaires constituent les instances compétentes pour examiner les manquements aux obligations professionnelles commis par les enseignants-chercheurs et les étudiants. Elles assurent le respect des règles disciplinaires en garantissant le principe du contradictoire, les droits de la défense et l'impartialité des procédures. Leur rôle dépasse la seule fonction répressive, puisqu'elles participent également à la préservation des valeurs académiques, à la protection de l'intégrité de l'institution et au maintien de la confiance dans le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur.

En Algérie, L'assurance qualité occupe une place de plus en plus importante dans la politique de modernisation de l'enseignement supérieur. Face aux exigences de la mondialisation⁶, de la compétitivité internationale et de l'amélioration des performances universitaires, les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à mettre en œuvre des mécanismes visant à garantir la qualité des formations, de la recherche scientifique et de la gouvernance institutionnelle. Cette démarche repose sur une logique d'amélioration continue fondée sur l'évaluation des programmes, le suivi des performances pédagogiques, le renforcement des compétences des enseignants, ainsi que l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins socio-économiques du pays⁷.

L'assurance qualité s'appuie également sur des procédures d'autoévaluation, d'évaluation externe et d'accréditation, destinées à promouvoir une culture de l'excellence, de la transparence et de la responsabilisation au sein des universités. Dans cette perspective, le *Comité National d'Évaluation des Établissements*



*d'Enseignement Supérieur (CNE)*⁸ ainsi que les cellules d'assurance qualité mises en place dans les universités jouent un rôle déterminant dans le pilotage des démarches qualité et l'accompagnement des établissements vers une amélioration durable de leurs performances. Toutefois, malgré les progrès réalisés, le système algérien demeure confronté à plusieurs défis, notamment l'hétérogénéité des pratiques, le renforcement des capacités d'évaluation, l'appropriation de la culture qualité par l'ensemble des acteurs universitaires et l'intégration des nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle, dans le respect des exigences éthiques et des standards internationaux⁹.

Ainsi, l'assurance qualité apparaît aujourd'hui comme un levier stratégique pour renforcer la crédibilité, la performance et le rayonnement de l'université algérienne aux niveaux national et international.

CHAPITRE 2 : Les fondements de la gouvernance éthique dans l'enseignement supérieur

La gouvernance éthique constitue aujourd'hui un pilier essentiel du bon fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. Elle repose sur un ensemble de principes et de valeurs visant à garantir la transparence, l'intégrité, la responsabilité et l'équité dans la gestion des universités. Face aux défis liés à la qualité de l'enseignement, à la recherche scientifique et à la préservation de la confiance du public, il devient indispensable de renforcer les mécanismes de gouvernance éthique. L'étude de ses fondements permet ainsi de mieux comprendre les normes et les pratiques qui orientent les acteurs universitaires vers une gestion responsable et conforme aux exigences de l'éthique académique.

I- Les politiques d'éthique universitaire, Les référents déontologiques et Les codes de conduite

Les universités canadiennes disposent généralement de politiques institutionnelles d'éthique qui encadrent les activités d'enseignement, de recherche et de gouvernance. Ces politiques définissent les responsabilités des différents acteurs universitaires, les procédures d'évaluation éthique des projets de recherche et les mécanismes de traitement des situations susceptibles de compromettre l'intégrité académique. Elles participent à la diffusion d'une culture institutionnelle fondée sur le respect des personnes, la responsabilité scientifique et la protection de l'intérêt général.



Les référents déontologiques occupent une place essentielle dans le dispositif français de gouvernance éthique des établissements d'enseignement supérieur. Leur mission consiste à accompagner les personnels dans l'interprétation des règles déontologiques, à prévenir les risques de conflits d'intérêts et à promouvoir une culture fondée sur l'éthique et la responsabilité. Ils interviennent principalement à titre consultatif, en apportant des avis et des recommandations permettant de sécuriser les décisions individuelles et institutionnelles. Leur présence favorise une meilleure diffusion des principes déontologiques au sein de la communauté universitaire.

Les codes de conduite constituent des instruments essentiels de régulation éthique au sein des universités canadiennes. Ils définissent les normes de comportement attendues des enseignants, des chercheurs, des étudiants et du personnel administratif dans l'exercice de leurs fonctions. Ces documents précisent les principes de respect, d'intégrité, d'équité, de transparence et de responsabilité qui doivent guider les relations professionnelles et académiques. Ils favorisent ainsi une culture institutionnelle cohérente et contribuent à prévenir les comportements contraires aux valeurs universitaires.

En Algérie, les politiques d'éthique universitaire occupent une place croissante dans la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur. Elles visent à promouvoir les principes d'intégrité, de transparence, de responsabilité et de probité dans les activités d'enseignement, de recherche scientifique et de gestion universitaire. Dans cette perspective, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a progressivement mis en place plusieurs mécanismes destinés à prévenir les manquements à l'éthique et à renforcer la culture de l'intégrité académique. Parmi ces dispositifs figurent les référents déontologiques, chargés d'accompagner les enseignants-chercheurs, les étudiants et le personnel administratif dans l'application des règles déontologiques, de sensibiliser la communauté universitaire aux bonnes pratiques et de contribuer à la prévention des conflits d'intérêts, du plagiat, de la fraude scientifique et des autres atteintes à l'éthique. Ces mesures sont complétées par des codes de conduite qui précisent les droits, les devoirs et les comportements attendus des membres de la communauté universitaire, en rappelant notamment les principes de neutralité, d'impartialité, de respect mutuel, de liberté académique, de confidentialité et de responsabilité professionnelle. Ainsi, ces politiques constituent un levier essentiel de gouvernance éthique, contribuant à renforcer la qualité de l'enseignement



supérieur, la crédibilité des institutions universitaires et la confiance de la société envers l'université.

II- La gouvernance universitaire & la qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement représente un objectif central du système universitaire français. Elle repose sur l'amélioration continue des pratiques pédagogiques, l'évaluation régulière des formations, la qualification des enseignants et l'adaptation des programmes aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques. Cette démarche vise à garantir aux étudiants des formations répondant aux standards académiques tout en favorisant le développement des compétences nécessaires à leur insertion professionnelle. La qualité de l'enseignement est ainsi étroitement liée aux exigences de gouvernance, de responsabilité et d'amélioration continue.

La gouvernance universitaire au Canada se caractérise par une approche fondée sur l'autonomie institutionnelle, la participation des parties prenantes, la transparence décisionnelle et l'obligation de rendre compte. Les instances de gouvernance associent généralement les représentants de l'administration, du corps professoral, des étudiants et de la société civile afin de favoriser une prise de décision équilibrée et responsable. Ce modèle cherche à concilier l'indépendance académique avec les exigences de performance, de responsabilité sociale et de qualité institutionnelle, tout en renforçant la confiance envers les établissements d'enseignement supérieur¹⁰.

Les bureaux d'intégrité jouent un rôle stratégique dans la gouvernance des universités canadiennes. Ils assurent la mise en œuvre des politiques institutionnelles relatives à l'intégrité scientifique, offrent des services de conseil, organisent des actions de formation et coordonnent le traitement des signalements d'inconduite. Leur action privilégie la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement des membres de la communauté universitaire, contribuant ainsi à instaurer un climat de confiance et de responsabilité partagé¹¹.

Le modèle algérien de la gouvernance des universités est étroitement lié à plusieurs facteurs, notamment la qualification des enseignants, la modernisation des méthodes pédagogiques, l'intégration des technologies numériques, l'adéquation des formations aux besoins du marché du travail ainsi que le développement de la recherche scientifique. L'adoption du système LMD a



constitué une étape importante dans cette dynamique en favorisant l'harmonisation avec les standards internationaux et en encourageant une approche centrée sur les compétences de l'étudiant.

Néanmoins, à mon avis, malgré ces avancées, plusieurs défis persistent, tels que la surcharge des effectifs étudiants, l'insuffisance des infrastructures, le financement limité de la recherche, la faible autonomie décisionnelle des établissements et les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés.

Dans cette perspective, l'amélioration de la gouvernance universitaire apparaît comme une condition indispensable pour garantir une meilleure qualité de l'enseignement supérieur en Algérie. Elle implique le renforcement de la transparence, de la responsabilisation des acteurs universitaires, de la participation des différentes parties prenantes (enseignants, étudiants, partenaires socio-économiques) et de l'évaluation continue des performances institutionnelles.

Une gouvernance efficace permet ainsi d'accroître la compétitivité des universités algériennes, de renforcer leur attractivité et de contribuer au développement durable du pays à travers la formation d'un capital humain qualifié et l'innovation scientifique.

LA DEUXIEME PARTIE : Vers une université responsable en Algérie

Dans un contexte marqué par les exigences de modernisation de l'enseignement supérieur, l'université algérienne est appelée à renforcer sa responsabilité institutionnelle afin de répondre aux attentes de la société. Cette évolution repose notamment sur l'adoption d'une gouvernance participative favorisant l'implication de l'ensemble des acteurs universitaires (**chapitre 1**), ainsi que sur la promotion d'une véritable culture de la qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la gestion (**chapitre 2**). Ces deux dimensions constituent aujourd'hui des leviers essentiels pour bâtir une université responsable, performante et durable en Algérie.

CHAPITRE 1 : La gouvernance participative : une approche collaborative de la gestion

La gouvernance participative constitue aujourd'hui l'un des fondements des réformes contemporaines de l'enseignement supérieur. Contrairement au modèle traditionnel de gestion hiérarchique¹², elle repose sur l'implication active de l'ensemble des parties prenantes dans les processus de décision, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques universitaires. Cette approche



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

considère que la qualité de la gouvernance dépend non seulement de l'efficacité administrative, mais également de la capacité des institutions à mobiliser les compétences, les expériences et les attentes des différents acteurs, notamment les enseignants, les étudiants, le personnel administratif, les partenaires socio-économiques et les collectivités territoriales.

Dans un contexte marqué par la mondialisation de l'enseignement supérieur, la transformation numérique et l'exigence croissante de qualité, la gouvernance participative apparaît comme un facteur essentiel de performance, d'innovation et de légitimité institutionnelle.

L'expérience française illustre cette évolution progressive vers une gouvernance plus participative. Les différentes réformes de l'enseignement supérieur, notamment celles introduites par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007, puis renforcées par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013, ont accordé une autonomie plus importante aux établissements en matière de gestion financière, de ressources humaines et de stratégie académique. Cette autonomie s'accompagne d'un fonctionnement reposant sur plusieurs instances de gouvernance, parmi lesquelles le conseil d'administration, la commission de la formation et de la vie universitaire ainsi que la commission de la recherche. Ces organes réunissent des représentants des enseignants-chercheurs, des étudiants, du personnel administratif, des collectivités territoriales et du monde économique, favorisant ainsi une représentation pluraliste des intérêts. Cette organisation permet de renforcer la légitimité des décisions tout en développant une culture du dialogue institutionnel. Toutefois, plusieurs chercheurs soulignent que cette participation demeure parfois limitée par la concentration des pouvoirs exécutifs entre les mains du président de l'université et par l'influence croissante des impératifs de performance et de compétitivité.

Le modèle canadien, quant à lui, est souvent cité comme une référence en matière de gouvernance participative en raison de son niveau élevé de décentralisation et de l'autonomie accordée aux établissements universitaires. Chaque université dispose généralement d'un conseil des gouverneurs (Board of Governors) chargé des orientations stratégiques et d'un sénat académique (Senate) responsable des questions pédagogiques et scientifiques. La composition de ces instances reflète une volonté d'associer une grande diversité d'acteurs : représentants du corps professoral, étudiants, personnel administratif, diplômés, membres de la société civile, représentants des entreprises et personnalités qualifiées. Cette ouverture favorise une meilleure articulation entre les missions universitaires et les besoins de la société. Par ailleurs, la culture canadienne de la concertation encourage la consultation régulière des parties prenantes lors de



l'élaboration des politiques institutionnelles, ce qui contribue à renforcer la confiance, la transparence et l'adhésion aux décisions prises.

L'analyse comparative des expériences française et canadienne met en évidence plusieurs enseignements.

Premièrement, la gouvernance participative ne signifie pas une dilution des responsabilités, mais une meilleure répartition des compétences entre les différents niveaux décisionnels.

Deuxièmement, l'autonomie des établissements apparaît comme une condition essentielle pour développer une véritable participation, à condition qu'elle soit accompagnée de mécanismes rigoureux de reddition de comptes, d'évaluation et d'assurance qualité.

Troisièmement, l'implication des étudiants et des partenaires socio-économiques favorise une meilleure adaptation des formations aux évolutions scientifiques, technologiques et professionnelles, tout en renforçant l'ancrage territorial des universités.

Ces expériences montrent également que la gouvernance participative ne peut produire des résultats durables sans une culture institutionnelle fondée sur la confiance, le dialogue et la transparence. Les mécanismes de consultation doivent être réels et non purement formels, afin que les différents acteurs puissent influencer effectivement les décisions stratégiques. Cette dimension culturelle constitue souvent un facteur plus déterminant que les seules réformes juridiques ou organisationnelles.

Pour les pays engagés dans la modernisation de leur système universitaire, notamment l'Algérie, les modèles français et canadien offrent plusieurs pistes de réflexion. Il ne s'agit pas de reproduire mécaniquement ces expériences, mais d'en adapter les principes aux réalités nationales.

Le renforcement de la participation des enseignants, des étudiants, du personnel administratif et des partenaires économiques dans les instances de gouvernance, le développement d'une autonomie progressive des universités, l'instauration de mécanismes transparents d'évaluation ainsi que la promotion d'une culture de responsabilité collective pourraient contribuer à améliorer la qualité de la gouvernance universitaire et, par conséquent, la performance globale du système d'enseignement supérieur.

En Algérie, la gouvernance participative demeure un objectif inscrit dans les différentes réformes de l'enseignement supérieur, notamment depuis l'introduction du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Le cadre juridique prévoit l'existence de plusieurs organes consultatifs et décisionnels, tels que les conseils scientifiques, les conseils d'administration et les conseils pédagogiques, qui permettent théoriquement la participation des différentes composantes de la communauté



universitaire. Cependant, dans la pratique, le fonctionnement des universités reste largement marqué par une forte centralisation administrative, où les décisions stratégiques relèvent principalement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette centralisation limite parfois l'autonomie des établissements et réduit la marge de manœuvre des acteurs locaux dans la définition des politiques universitaires.

CHAPITRE 2 : Promotion d'une culture de la qualité en Algérie

La promotion d'une culture de la qualité constitue aujourd'hui l'un des principaux axes de modernisation du système d'enseignement supérieur en Algérie. Au-delà de la simple mise en œuvre de mécanismes de contrôle ou d'évaluation, la culture de la qualité renvoie à un ensemble de valeurs, de pratiques et de comportements partagés par l'ensemble des acteurs universitaires, visant l'amélioration continue des performances académiques, administratives et scientifiques. Elle implique que la recherche de l'excellence devienne une responsabilité collective, intégrée dans toutes les dimensions de la gouvernance universitaire, depuis la conception des formations jusqu'à l'évaluation des résultats, en passant par la gestion des ressources humaines, la recherche scientifique et les services destinés aux étudiants.

Cette dynamique s'est progressivement développée dans le cadre des réformes engagées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, notamment avec l'introduction du système Licence-Master-Doctorat (LMD) en 2004. Cette réforme visait non seulement à harmoniser le système universitaire algérien avec les standards internationaux, mais également à instaurer une logique d'amélioration continue fondée sur la qualité des formations, l'employabilité des diplômés, la mobilité universitaire et le développement de la recherche scientifique. Dans cette perspective, les universités ont été progressivement encouragées à mettre en place des dispositifs internes d'assurance qualité afin de renforcer leur efficacité institutionnelle et leur compétitivité.

L'un des principaux instruments de cette politique est la création, au sein des établissements universitaires, des *Cellules d'Assurance Qualité (CAQ)*, chargées de promouvoir les démarches qualité, de diffuser les bonnes pratiques en matière de gouvernance universitaire et d'accompagner les établissements dans les processus d'auto-évaluation. Ces structures travaillent en coordination avec la *Commission pour la mise en œuvre de l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur (CIAQES)*, créée par le ministère afin d'élaborer des référentiels nationaux, de développer les outils d'évaluation et de favoriser l'instauration d'une véritable culture de la qualité dans les universités algériennes.



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

La promotion de cette culture repose également sur plusieurs principes fondamentaux, notamment la participation de l'ensemble des acteurs universitaires, la transparence des procédures, la responsabilisation des gestionnaires, l'évaluation régulière des performances et l'amélioration continue des formations. Dans ce contexte, les enseignants sont appelés à renouveler leurs pratiques pédagogiques en privilégiant des approches centrées sur les compétences et les acquis d'apprentissage, tandis que les étudiants deviennent des acteurs de l'évaluation de la qualité à travers les enquêtes de satisfaction, les conseils pédagogiques et leur représentation dans différentes instances universitaires. Les partenaires socio-économiques sont également progressivement associés à la conception des offres de formation afin d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences développées à l'université et les besoins du marché du travail.

Malgré ces avancées, la diffusion d'une véritable culture de la qualité demeure confrontée à plusieurs défis. La persistance d'une gouvernance fortement centralisée, l'insuffisance des moyens matériels et financiers, la faible généralisation des procédures d'auto-évaluation, le manque de formation des responsables universitaires aux démarches qualité ainsi que la résistance au changement constituent encore des obstacles importants.

À cela s'ajoutent des difficultés liées à la surcharge des effectifs étudiants, à l'insuffisance des infrastructures pédagogiques et à la faible valorisation des résultats des évaluations dans les processus de décision. Dans plusieurs établissements, la qualité reste parfois perçue comme une exigence administrative plutôt que comme un véritable outil stratégique de pilotage institutionnel.

L'analyse de la situation montre que la réussite de la démarche qualité en Algérie dépend moins de la multiplication des textes réglementaires que de l'appropriation de cette culture par l'ensemble de la communauté universitaire. Une gouvernance efficace suppose que la qualité soit intégrée dans la stratégie globale des établissements, qu'elle fasse l'objet d'indicateurs de performance clairement définis et qu'elle soit accompagnée d'une politique de formation continue destinée aux enseignants, aux responsables administratifs et aux gestionnaires universitaires. Le développement de partenariats internationaux, la participation aux réseaux d'assurance qualité et l'ouverture des universités sur leur environnement économique constituent également des leviers essentiels pour consolider cette dynamique.

Ainsi, la promotion d'une culture de la qualité représente aujourd'hui un enjeu majeur pour l'université algérienne. Elle ne se limite pas à l'obtention de certifications ou à la réalisation d'évaluations périodiques, mais vise l'instauration d'un processus permanent d'amélioration continue, fondé sur la participation, la transparence, la responsabilité et l'innovation. À long terme, cette démarche



permettra d'accroître la performance des établissements, de renforcer leur visibilité internationale et de mieux répondre aux exigences du développement économique, scientifique et social de l'Algérie.

La promotion de la culture de la qualité en Algérie s'est également traduite par la création de plusieurs structures d'accompagnement visant à renforcer la modernisation de l'enseignement supérieur et à diffuser les bonnes pratiques de gouvernance universitaire. Parmi ces initiatives figure le *Centre d'Appui aux Technologies de l'Information et de la Communication (CATI)*, mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin d'accompagner les établissements universitaires dans leur transformation numérique¹³. Le CATI contribue à la généralisation des technologies de l'information et de la communication dans les activités pédagogiques, administratives et scientifiques. Il soutient le développement de l'enseignement à distance, des plateformes numériques, de la dématérialisation des procédures administratives et de la formation des enseignants aux outils numériques. Ces actions participent directement à l'amélioration de la qualité des enseignements, à une meilleure gestion des établissements et à un accès plus équitable aux ressources pédagogiques.

Dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation de l'enseignement supérieur, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a déployé la plateforme *PROGRES (Projet de Gestion de l'Enseignement Supérieur)*. Ce système d'information intégré constitue l'un des principaux instruments de la transformation numérique des universités algériennes. Son objectif est d'améliorer la gouvernance universitaire en assurant une gestion centralisée, sécurisée et dématérialisée des données relatives aux étudiants, aux enseignants, aux formations et aux établissements universitaires.

La plateforme PROGRES couvre l'ensemble du parcours universitaire de l'étudiant, depuis la préinscription jusqu'à l'obtention du diplôme. Elle permet notamment la gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, le suivi des parcours de formation, la consultation des résultats, la gestion des diplômes, la mobilité des étudiants ainsi que la production d'indicateurs statistiques utiles à la prise de décision. Pour les établissements universitaires, elle constitue un outil stratégique favorisant la fiabilité des données, la réduction des délais de traitement administratif et l'amélioration de la coordination entre les différentes structures universitaires.

Sur le plan de la gouvernance, PROGRES contribue au renforcement de la transparence et de la traçabilité des procédures administratives. La dématérialisation des opérations limite les risques d'erreurs, facilite le contrôle des informations et permet une meilleure reddition des comptes. Les responsables



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

universitaires disposent ainsi d'informations actualisées qui facilitent la planification des effectifs, le pilotage des formations, l'allocation des ressources et l'évaluation des performances institutionnelles. En ce sens, la plateforme s'inscrit dans une logique de gouvernance fondée sur les données (*data-driven governance*), aujourd'hui considérée comme un élément essentiel des systèmes modernes d'assurance qualité.

La plateforme participe également à la diffusion d'une culture de la qualité en favorisant l'amélioration continue des services rendus aux usagers. Les étudiants bénéficient d'un accès simplifié aux procédures administratives et à leurs informations académiques, tandis que les enseignants et les gestionnaires disposent d'outils facilitant le suivi pédagogique et administratif. Cette numérisation renforce l'efficacité organisationnelle, améliore la qualité du service public universitaire et favorise une gestion plus performante des établissements.

Toutefois, l'efficacité de PROGRES demeure conditionnée par plusieurs facteurs. Son déploiement nécessite des infrastructures numériques performantes, une connectivité stable, une maintenance continue des systèmes d'information ainsi que la formation des personnels administratifs et pédagogiques aux outils numériques. Certaines universités rencontrent encore des difficultés liées à la maîtrise des technologies de l'information, à la résistance au changement organisationnel ou à l'insuffisance des équipements informatiques. Ces contraintes peuvent limiter les effets attendus de la plateforme sur la qualité de la gouvernance universitaire.

En définitive, la plateforme PROGRES constitue une avancée majeure dans la modernisation de l'enseignement supérieur algérien. En améliorant la gestion des données, la transparence administrative et la qualité des services universitaires, elle contribue à l'instauration d'une véritable culture de la qualité fondée sur l'efficacité, la responsabilité et l'amélioration continue. Son développement, associé au renforcement des compétences numériques et à l'évolution des pratiques de gouvernance, représente un levier stratégique pour accroître la performance et la compétitivité des universités algériennes dans un contexte marqué par la transformation numérique de l'enseignement supérieur.

Parmi les initiatives récentes illustrant la volonté des pouvoirs publics de promouvoir une culture de la qualité dans l'enseignement supérieur algérien figure l'adoption de l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022, portant sur le mécanisme « *Un diplôme – Une Start-up* » et « *Un diplôme – Un Brevet* »¹⁴. Cet arrêté s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et de renforcement de l'innovation au sein des établissements universitaires. Il vise à transformer les travaux de fin d'études des étudiants en projets à forte valeur ajoutée économique et sociale, favorisant ainsi le



développement de l'entrepreneuriat universitaire et le transfert des connaissances vers le secteur socio-économique.

Du point de vue de l'assurance qualité, cet arrêté constitue un indicateur important de la performance institutionnelle. En effet, les référentiels internationaux d'assurance qualité soulignent que la qualité d'un établissement d'enseignement supérieur ne se mesure pas uniquement à travers la qualité des enseignements ou de la recherche, mais également par sa capacité à produire de l'innovation, à favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, à développer des partenariats avec les entreprises et à contribuer au développement économique. Dans cette perspective, le mécanisme « Un diplôme – Une Start-up » traduit une évolution de l'université algérienne vers une logique d'université entrepreneuriale, dans laquelle la formation est étroitement liée aux besoins de la société et du marché.

L'arrêté n° 1275 participe également au renforcement de plusieurs dimensions de la qualité universitaire, notamment la professionnalisation des formations, le développement des compétences entrepreneuriales, l'interdisciplinarité, l'accompagnement des étudiants par les incubateurs universitaires, ainsi que l'évaluation des projets selon des critères d'innovation, de faisabilité et d'impact socio-économique. Il favorise ainsi l'émergence d'une gouvernance orientée vers les résultats (*outcome-based governance*), où la performance de l'université est appréciée non seulement à travers les indicateurs académiques traditionnels, mais également par le nombre de startups créées, de brevets déposés, de projets incubés, de partenariats industriels conclus et d'emplois générés.

En ce sens, l'arrêté ministériel n° 1275 peut être considéré comme un levier stratégique de l'assurance qualité en Algérie. Il contribue à rapprocher les universités des standards internationaux en matière d'innovation, de transfert technologique et de troisième mission de l'université, tout en renforçant la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur. Son évaluation pourrait ainsi être intégrée dans les dispositifs nationaux d'assurance qualité à travers des indicateurs mesurant la valorisation des projets de fin d'études, le taux de création de startups universitaires, l'accompagnement assuré par les incubateurs et l'impact économique des innovations issues des universités.

Conclusion :

La présente étude avait pour objectif d'analyser le rôle de l'éthique dans la transformation de la gouvernance universitaire à travers une approche comparative des systèmes algérien, français et canadien. L'analyse réalisée met en évidence que l'éthique ne constitue plus uniquement un ensemble de principes déontologiques



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

destinés à encadrer les comportements individuels des membres de la communauté universitaire. Elle s'impose désormais comme un véritable instrument de gouvernance stratégique permettant de renforcer la transparence institutionnelle, la responsabilité des acteurs, la qualité des décisions et la confiance accordée aux établissements d'enseignement supérieur.

L'étude comparative montre que, malgré des contextes juridiques, historiques et organisationnels différents, les trois pays étudiés poursuivent une finalité commune consistant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, à renforcer la performance institutionnelle et à consolider la responsabilité sociale des universités. Toutefois, les modalités de mise en œuvre de cette gouvernance diffèrent sensiblement. La France privilégie un modèle conciliant autonomie institutionnelle, régulation publique et dispositifs d'évaluation, tandis que le Canada développe une gouvernance davantage fondée sur la confiance, la responsabilisation des acteurs, la participation des parties prenantes et une culture profondément ancrée de l'évaluation. L'Algérie, quant à elle, s'inscrit dans une dynamique progressive de modernisation caractérisée par l'introduction de mécanismes d'assurance qualité, le développement de la transformation numérique, la valorisation de la recherche scientifique et le renforcement de l'innovation universitaire.

Les résultats de cette recherche permettent également de démontrer que le passage d'une gouvernance fondée sur l'autorité vers une gouvernance fondée sur la confiance ne traduit nullement un affaiblissement du contrôle institutionnel. Il correspond plutôt à une évolution profonde des modes de régulation, dans laquelle les mécanismes traditionnels de contrôle sont progressivement complétés par des instruments de gouvernance reposant sur la transparence, la reddition des comptes, l'intégrité scientifique, la participation des parties prenantes et l'évaluation continue des performances. La confiance institutionnelle apparaît ainsi non comme une conséquence automatique de l'application des normes juridiques, mais comme le résultat d'un processus permanent d'amélioration de la gouvernance et de consolidation de la légitimité des institutions universitaires.

L'expérience algérienne illustre cette évolution à travers les réformes engagées ces dernières années, notamment la mise en place des Cellules d'Assurance Qualité, le développement de la plateforme numérique PROGRES, le renforcement des incubateurs universitaires, la promotion de l'entrepreneuriat étudiant à travers le mécanisme « Un diplôme – Une Start-up » et « Un diplôme – Un Brevet », ainsi que les efforts entrepris pour développer une culture de



l'intégrité scientifique. Ces réformes témoignent d'une volonté manifeste de rapprocher l'université algérienne des standards internationaux de gouvernance, de qualité et d'innovation. Toutefois, leur réussite demeure étroitement liée à leur appropriation effective par l'ensemble des acteurs universitaires ainsi qu'à l'émergence d'une véritable culture institutionnelle fondée sur la responsabilité, la participation, la transparence et l'amélioration continue.

À cet égard, cette recherche conduit à formuler plusieurs recommandations. Il apparaît tout d'abord indispensable de renforcer l'autonomie des établissements universitaires tout en développant des mécanismes efficaces de redevabilité, afin de concilier liberté de gestion et responsabilité institutionnelle. La gouvernance participative devrait également être davantage institutionnalisée par une implication plus active des enseignants, des étudiants, des personnels administratifs, des partenaires socio-économiques et des anciens diplômés dans les processus décisionnels, les démarches d'assurance qualité et l'évaluation des politiques universitaires.

Par ailleurs, la diffusion d'une véritable culture de l'éthique universitaire suppose la généralisation de programmes permanents de formation consacrés à l'intégrité scientifique, à la déontologie, à la gouvernance responsable et à la prévention du plagiat, destinés aussi bien aux responsables universitaires qu'aux enseignants-chercheurs, aux personnels administratifs et aux doctorants. Il apparaît également nécessaire de développer des indicateurs de performance plus complets, intégrant non seulement la qualité des enseignements et de la recherche, mais également le degré de confiance institutionnelle, la satisfaction des usagers, la valorisation des résultats scientifiques, l'innovation, le transfert technologique et l'impact socio-économique des universités.

La poursuite de la transformation numérique constitue également une priorité stratégique. Le renforcement des plateformes numériques telles que PROGRES, associé au développement d'outils d'aide à la décision fondés sur les données, permettra d'améliorer la transparence des procédures, la qualité des services universitaires, la traçabilité des décisions administratives et l'efficacité globale de la gouvernance. De même, le soutien aux incubateurs universitaires, à l'entrepreneuriat étudiant, à la valorisation de la recherche scientifique et au développement des partenariats entre les universités et leur environnement socio-économique apparaît comme un levier essentiel pour renforcer la compétitivité et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur.



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

Enfin, cette étude ouvre plusieurs perspectives de recherche. Des travaux futurs pourraient mesurer empiriquement l'impact des dispositifs d'assurance qualité sur la performance des universités, analyser le niveau de confiance institutionnelle des différentes catégories d'acteurs universitaires, étudier les effets de l'intelligence artificielle sur la gouvernance et l'intégrité scientifique, ou encore élargir la comparaison à d'autres systèmes universitaires afin d'identifier les facteurs favorisant une gouvernance universitaire plus performante, plus transparente et davantage fondée sur la confiance.

En définitive, l'évolution contemporaine de la gouvernance universitaire traduit un changement profond de paradigme. L'université du XXI^e siècle ne peut plus être gouvernée exclusivement par l'autorité normative ou par le contrôle administratif. Elle doit désormais concilier autonomie, responsabilité, transparence, intégrité scientifique, participation, innovation et redevabilité. Dans cette perspective, l'éthique apparaît non seulement comme une exigence normative, mais également comme un facteur stratégique de gouvernance, de performance institutionnelle et de confiance publique. Pour l'Algérie, cette évolution constitue une opportunité majeure de consolider les réformes engagées, d'améliorer durablement la qualité de son enseignement supérieur et de renforcer son positionnement dans l'espace universitaire international.



¹ - Voir, Mhatli, Asma. « L'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur : entre potentiel et vigilance éthique ». *Innovations*, 2025/HS1 hors-série, 2025. p.177. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-innovations-2025-HS1-page-177?lang=fr ; Denis, Frédéric. « Intégrité scientifique, intelligence artificielle et sécurité de la recherche ». *Santé Publique*, 2026/2 vol. 38, 2026. p.7-9. CAIRN.INFO, stm.cairn.info/revue-sante-publique-2026-2-page-7?lang=fr.

² - DUQUET Diane, *l'éthique dans la recherche universitaire : une réalité à gérer*, conseil supérieure d'éducation, bibliothèque nationale du Québec, 1993.

³ - Coutellec, Léo. « Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences : Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2019/2 Vol. 13, N°2, 2019. p.381-398. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-2-page-381?lang=fr.

⁴ - Arrêté n°1082, du 20 Décembre 2020, fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.

⁵ - Voir, Kouraiche, N., Assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Algérie : tendances et pratiques. *Dirassat – Revue économique*, Volume10, N°2, 2019, PP. 331-346.

⁶ - Voir, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Garantir la qualité de l'enseignement supérieur transnational : Mise en œuvre des lignes directrices UNESCO/OCDE*. Paris : Éditions OCDE, 2015.

⁷ - Voir, Aouali, Fatiha, Assurance qualité dans la réforme de l'enseignement supérieur en Algérie. *Revue de Recherches économiques*, Volume 7, Numéro 1, 2012, PP 09-267.



De l'autorité académique à la confiance institutionnelle : l'éthique comme levier d'une gouvernance universitaire responsable. Étude comparative entre l'Algérie, la France et le Canada

⁸ - Décret exécutif n° 10-36 du 21 janvier 2010 fixant les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des autres établissements d'enseignement supérieur, JORA N° 06, du 24 Janvier 2010.

⁹ - Voir, Musette Yasmine, & Kherbachi, Hamid, L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur : un changement vécu par les acteurs en Algérie, *Revue des Sciences Humaines*, Volume 10, N° 18, 2017, PP. 45-57.

¹⁰ - Voir, Association des universités et collèges du Canada (Universités Canada). *Principes d'excellence en enseignement supérieur*, in, <https://univcan.ca/fr/news/declaration-sur-la-liberte-universitaire/>

¹¹ - Voir, Marianne Alunno-Bruscia, Christian Duquennoi, Philippe Goulletquer, Estelle Jaligot, Antoine Kremer, et al. Une recherche responsable. L'intégrité scientifique, Ed. Quae, 67 p., 2023, Les mémos de Ed. Quae, 978-27592-3717-3. (10.35690/978-2-7592-3718-0). (hal-05181169).

¹² - Voir, BOUARA Tahar, Le service public de l'enseignement : problèmes et perspectives, *Revue IDARA*, Volume 02, N° 01, 1992, PP. 113-121.

¹³ - Voir, Article 03, du décret exécutif n° 13-77, du 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherches scientifique, JOTRADP n° 08, du 06 février 2013.

¹⁴ - l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022, portant sur le mécanisme « *Un diplôme – Une Start-up* » et « *Un diplôme – Un Brevet* », <https://www.univ-usto.dz/arrete-ministeriel-n-1275/>